



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

CHARTRES METROPOLE
SERVICE COURRIER

16 MARS 2020

Mission régionale d'autorité environnementale
Centre-Val de Loire

Courriel : maae.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr

Orléans, le - 6 MARS 2020

Monsieur Bernard ORTS

Directeur Général des Services de la communauté
d'agglomération Chartres Métropole *usya*

Chartres Métropole

Hôtel de Ville

Places des Halles

28000 CHARTRES

Monsieur le Directeur,

Le 03/12/2019, vous avez saisi l'autorité environnementale pour avis sur le projet « Elaboration du PCAET de Chartres Métropole (28) ».

Je vous informe que la mission régionale d'autorité environnementale Centre-Val de Loire ne s'est pas prononcée dans le délai de trois mois.

Cette information devra être jointe au dossier d'enquête publique ou de la procédure équivalente de consultation du public. Elle figure sur le site internet de la mission régionale d'autorité environnementale Centre-Val de Loire :

<http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/centre-val-de-loire-r10.html>

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de la mission régionale d'autorité
environnementale Centre-Val de Loire

Christian Le COZ

Copie : Madame la Préfète d'Eure-et-Loir

M. le DREAL
DDT 28

Adresse postale : 5, avenue Buffon - CS 96407 - 45064 ORLEANS Cedex 2

Tél. : 02 36 17 41 41

centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr